



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Otages des «modèles économiques»

Le «coût-cible»

Pendant mes études à l'École polytechnique fédérale de Zurich je me souviens encore d'un échange vif avec un chargé de cours en économie du développement. A l'aide de quelques graphiques il expliquait comment la dévaluation d'une monnaie dans un pays en développement pouvait améliorer la situation économique du pays. Ayant passé quelques mois dans un pays d'Afrique de l'Ouest qui venait de subir la dévaluation du franc CFA, je cherchais à lui démontrer, par les faits, le contraire. Sa réponse fut: «Comme vous le constatez, mes graphiques sont cohérents, si les Hommes ne sont pas en mesure de s'adapter aux modèles, ce n'est pas mon problème»... 20 ans après, je m'en souviens encore.

Comme les économistes ne sont pas avares pour développer de nouveaux concepts, voici que les Japonais produisent, sous l'impulsion de Toyota et de la pratique du secteur industriel, l'idée du «coût cible» (Target costing). Il s'agit de changer ainsi de paradigme et de passer de la réflexion «combien va coûter un produit?» à celle de «combien un produit a-t-il le droit de coûter?». De cette méthode de calcul basée sur «le prix autorisé par le marché» va donc découler que ce ne sont pas les coûts qui déterminent les prix, mais bien le prix atteignable sur le marché, moins la marge de gains que nous souhaitons réaliser qui définit les coûts acceptables. C'est donc la nouvelle tendance. Il vaudrait peut être mieux passer sous silence les dizaines de millions de voitures que Toyota a dû rappeler ces dernières années pour des problèmes de tapis de sol glissants, de pédales de gaz bloquées, d'airbag défectueux et cet

automne de fenêtres capricieuses. Ce qui est navrant c'est que ce brillant concept est enseigné dans les écoles d'ingénieurs en Suisse... Plus grave encore, cela semble être devenu le nouveau fétiche du Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture qui lors d'un cours Agridea de décembre 2015 répondait à un participant qui s'inquiétait du prix des produits agricoles par: «ce ne sont pas les coûts qui déterminent les prix mais les prix qui déterminent les coûts». Merci Toyota! Et M. Lehmann de renchérir en reprochant aux paysans de «construire trop cher» car n'ayant pas anticipé des prix à 50cts le litre dans le secteur du lait industriel et qu'il faudra ainsi «se faire à l'idée que les prix suivent les courbes des marchés internationaux et ... (qu'en conséquence) produire moins de lait ne serait pas forcément une solution à la crise actuelle». Quel aveu de démission sur notre souveraineté de la part du Directeur de l'agriculture! Sommes-nous prêts à cheminer sur cette voie et à produire en fonction du prix néo-zélandais ou espagnol? Quels coûts allons-nous compresser chez-nous? Virer un ou deux employés superflus? Réduire de 30% le salaire de l'architecte et du vétérinaire? Augmenter de 20% le nombre de bêtes dans les surfaces actuellement construites, en contradiction avec la loi suisse? Commander toutes nos pièces et machines à l'étranger? Ainsi nous devrions lâcher la bride, produire à tout va et accepter le prix mondial comme référence pour calculer nos coûts. M. Lehmann nous dit connaître des paysans capables de tourner avec le prix actuel du lait. Il a fait cette boutade il y a plus de six mois à Big-M en Suisse allemande; ils attendent



toujours des preuves de ce qu'il a avancé au printemps 2015. Il y a 15 ans, l'OFAG, l'EPFZ et la vulgarisation chantaient en cœur «spécialisez-vous!». Aujourd'hui M. Lehmann concède: «la spécialisation n'est peut-être pas la meilleure solution dans un contexte de marchés volatils car cette option rend l'exploitation très vulnérable car elle navigue sur une seule courbe de prix». C'est ce qu'Uniterre a toujours soutenu! Est-ce que dans 15 ans le successeur de M. Lehmann contredira aussi le concept du «coût cible» vanté en 2015? Assurément, le bon sens paysan et garder les pieds sur terre semblent être bien plus durables que les théories fumeuses développées par des constructeurs d'automobiles et récupérées en soldes par des agroéconomistes de l'EPFZ. Paysannes, paysans, le savoir-faire et les compétences vous les avez. Les agroéconomistes doivent être à votre service pour répondre à vos attentes et non vos maîtres.

Valentina Hemmeler Maïga



Production laitière

Loi chocolatière
Pages 2-3



Politique agricole

Rapport 2015
Page 4



Spéculation

On vote
Page 5



Ici et là-bas

Regards croisés
Pages 6-7

PRODUCTION LAITIÈRE

Chute du prix du lait – l'industrie tirera-t-elle les ficelles encore longtemps?

Cela fait depuis la fin des contingentements laitiers qu'Uniterre dénonce la production d'excédents laitiers qui sont utilisés par les acheteurs pour baisser les prix aux producteurs. Et ce sont ces mêmes acheteurs qui se sont toujours défendus bec et ongles contre toute gestion de la production. Alors que les prix touchés par les producteurs sont proches de la barre des 50cts, M. Kurt Nüesch, le directeur des Producteurs Suisses de Lait (PSL), cherche à consoler les producteurs avec la stabilité du prix indicatif à 68 cts. Malheureusement ce prix théorique et sa stabilité n'a aucune incidence sur la production de lait excédentaire.



Au lieu de lutter pour une gestion des quantités pour les adapter au marché et pour une transparence sur les contrats d'achat de lait, les Producteurs Suisses de Lait (PSL) et les grandes organisations régionales, acheteuses de lait, perçoivent des taxes auprès des producteurs pour financer l'exportation des excédents à travers la structure Lactofama. Face à cette inaction scandaleuse l'exaspération des producteurs grandit.

Aujourd'hui, la Fédération laitière de Thurgovie n'hésite plus à menacer de poursuite 140 familles paysannes qui refusent de payer les prélèvements pour Lactofama. Au sein de la société VMMO qui regroupe 6'000 producteurs de la Suisse centrale et orientale, ce sont 700 à 800 producteurs qui refusent le paiement de ces prélèvements. Probablement la situation est similaire dans toute la Suisse et les paysans thurgoviens n'ont pas l'intention de baisser les bras.

Alors que la grande distribution et les transformateurs empochent des marges grandissantes, les PSL font payer les producteurs pour l'élimination des surplus sur le marché mondial par le biais de contributions obligatoires. Dans la crise actuelle, les PSL sont dangereusement incompetents pour assurer une défense professionnelle digne de ce nom.

De son côté, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) veut continuer à libéraliser le marché et s'accommode sans état d'âme de la disparition des fermes laitières de régions entières. Les organisations écologistes quant à elles n'ont pour seul souci que la dépendance croissante de la production laitière aux aliments importés. Elles ne comprennent pas qu'il faut d'abord défendre la production paysanne par un encadrement du marché avant de parler de techniques agricoles plus durables.

Quant à l'industrie alimentaire, avec

l'appui inconditionnel de l'USP, elle prétend stabiliser et défendre les prix à la production par une défense ardue des millions de la «loi chocolatière» qui sont pourtant voués à la disparition à une échéance très proche (OMC). Déjà l'industrie fait pression sur les paysans et appelle à une solution de remplacement pour ces restitutions à l'exportation. Pour l'industrie, ces paiements étaient toujours bienvenus; elle bénéficiait ainsi d'un produit de qualité suisse à un coût abaissé au prix étranger. Ci-dessous la liste des bénéficiaires les plus grands qui ont encaissé plus d'un million de francs en 2015 (http://www.ezv.admin.ch/zollinfo_firmen/):

- Nestlé Suisse: 25.3 millions pour le lait et 10 millions pour les céréales
- Mondelez Europe: 13,3 Mio.
- Hochdorf: 11,2 Mio.
- Lindt & Sprüngli: 6 Mio.
- Mondelez World Travel Retail: 4,3 Mio.
- Nordostmilch: 3 Mio.
- Chocolat Frey: 2,6 Mio.
- Emmi International: 2,5 Mio.
- Cornu: 2,4 Mio. (1,7 Millions pour le lait et 0.6 Millions pour les céréales)
- Roland: 1,4 millions (0,9 millions pour le lait; 0.5 millions céréales)

Si l'industrie veut vendre des produits suisses elle doit payer un prix suisse. Ces dix dernières années le prix du chocolat a massivement augmenté, malgré une baisse du prix du lait suisse de 30%! Cherchez l'erreur! Dans une plaque de chocolat aux noisettes de 100gr il y a 15gr de poudre de lait. Les restitutions de la loi chocolatière représentent 5 cts. Ce n'est pas cette différence qui retiendra un consommateur à l'étranger d'acheter un chocolat suisse «haut de gamme». Ce qui pèse beaucoup plus lourd sont les coûts de production de l'industrie, la force de la monnaie et les problèmes conjoncturels dans les pays européens.

Il est scandaleux que personne pour l'instant, malgré les connaissances dont on dispose, ne veuille résoudre les causes des prix du lait catastrophiques. Alors que tout le monde admettra qu'il faut des solutions pour arrêter de produire des quantités excédentaires qui coûtent cher. Il est vrai qu'une solution

sur le marché impose une défense professionnelle forte et combative qui puisse unir les producteurs et imposer des prix rémunérateurs aux acheteurs. Malheureusement nous en sommes encore loin, bien que nous cherchions à renforcer nos liens. En attendant une telle structure de la part des producteurs nous pouvons interpeller aujourd'hui nos politiciens, avant que la situation empire encore, par le biais de l'initiative pour la souveraineté alimentaire.

L'initiative demande que la Confédération:

a. soutienne la création d'organisations paysannes qui visent à assurer l'adéquation entre l'offre des paysans et les besoins de la population.

b. garantisse la transparence sur le marché et favorise la détermination de prix équitables dans chaque filière.

c. renforce les échanges commerciaux directs entre paysans et consommateurs ainsi que les structures de transformation, de stockage et de commercialisation régionales.

Un tel encadrement du marché, bénéficiant également d'une forte protection à la frontière sera une solution pour les producteurs qui pourront négocier à armes égales avec les acheteurs. Elle donnera également à l'industrie locale des moyens pour pouvoir se développer en approvisionnant en premier lieu le marché intérieur et bien sûr les consommateurs qui garderont un lien fort avec leur alimentation.

Rudi Berli

la ligne nature

Metrabol
BOLUS naturel après-vélage
Nettoyage et tonus

Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique

Parabol
en cas de cellules
somatiques

LGC SA
ONLINE SHOP 1627 Vulruz
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

PRODUCTION LAITIÈRE

La laiterie hollandaise Friesland Campina verse une prime aux producteurs de lait qui limitent leurs livraisons.

Friesland Campina, l'une des grandes laiteries en Europe (la sixième plus grande au monde, elle regroupe 19'000 producteurs de lait en Hollande, Belgique et Allemagne et a réalisé 11,3 milliards d'euros de chiffre d'affaire en 2014), a récemment lancé un instrument important destiné à brider des hausses futures de la production sur le marché du lait. Au travers du paiement d'une prime, les producteurs de lait seront incités à ne pas augmenter leur production, voire à la réduire. Les producteurs de lait percevront une majoration de 2 centimes par kilo de lait si durant la période du 1^{er} janvier au 11 février 2016, ils n'augmentent pas leur quantité de livraison ou ils livrent de moindres quantités. Le volume de référence est, en l'occurrence, fixé à la livraison journalière moyenne pour la période courant du 13 au 27 décembre 2015. Le prix de base garanti étant pour janvier et février 2016 de 29.25 centimes d'euros.



Sieta van Keimpema, vice-présidente de l'EMB, voit en cet instrument un signal important. «*Même les laiteries indiquent clairement qu'une croissance effrénée des volumes pose problème et qu'il convient d'activer des instruments pour contrer ce phénomène*». Sieta van Keimpema évoque aussi le choix de l'instrument. «*Friesland Campina a fait le choix d'une limitation volontaire des livraisons ou une renonciation volontaire aux livraisons. Il s'agit, en effet, d'un moyen très efficace pour réduire la production. Il est possible d'intervenir de façon positive sur le marché et de prévenir ainsi les distorsions*», poursuit la vice-présidente. Cet instrument ne devrait pas seulement être activé auprès de quelques laiteries mais sur l'ensemble du territoire de l'Union et être piloté centralement. Une initiative portée par des laiteries individuelles ne suffit pas. En l'occurrence, il est attendu des élus politiques qu'ils mettent en place le cadre juridique adéquat nécessaire à une telle initiative. Le cap à tenir sur le marché devrait être un niveau de production qui permette aux éleveurs de percevoir des prix rémunérateurs.

La stratégie européenne de la croissance effrénée a généré, au cours des derniers mois, des problèmes profonds et a ruiné de nombreux producteurs de lait. Avec des prix qui, en partie, avoisinent encore quelques 20 maigres centimes

par kilo de lait, la survie de nombreuses exploitations est tout simplement devenue impossible. Qu'un grand consortium laitier tire aujourd'hui spontanément la bride au travers d'une renonciation volontaire aux livraisons, illustre, une fois de plus, le caractère désespéré de la situation. «*Les élus européens doivent, au vu d'un tel développement, enfin passer à l'action et ne peuvent poursuivre leur politique de l'autruche*», martèle Sieta van Keimpema à propos de l'attitude passive du Commissaire européen à l'Agriculture Phil Hogan. «*Déployez au niveau européen un programme de responsabilisation face au marché dont l'élément pivot serait la renonciation volontaire aux livraisons pour que le marché du lait puisse enfin guérir de ses maux!*», enjoint la vice-présidente de l'EMB dans son appel au commissaire.

EMB

Uniterre ne lâche rien

Uniterre a toujours prôné une gestion des quantités à produire afin que le marché demeure solide. Pour vous faire grâce d'une rétrospective de 60 ans de syndicalisme, revenons aujourd'hui sur ces 7 dernières années et tentons un petit historique.

Suite aux grèves du lait de 2008 et 2009, Uniterre développe un modèle de gestion des quantités basé sur la

renonciation volontaire de produire les quantités supplémentaires. Son objectif: produire les quantités nécessaires mais éviter les surplus qui abaissent les prix et assainir le marché de quelques 5% d'excédents afin d'obtenir un prix rémunérateur. Comme nous nous trouvons dans une situation complexe, à l'issue de la «*sortie anticipée des contingents laitiers 2006-2009*» et pour éviter de stigmatiser l'un ou l'autre producteur, la proposition était de rétribuer les producteurs qui, par choix, renonçaient à produire des quantités de lait supplémentaires et à taxer de quelques centimes les quantités supplémentaires produites par les producteurs qui -pour des raisons diverses- souhaitaient les mettre sur le marché. Ce modèle ne rencontra pas d'oreilles attentives auprès des instances sensées défendre les intérêts des familles paysannes.

En 2010, Uniterre soutient la motion Aebi qui va également dans le sens d'une gestion de l'offre bien que nous la considérons alors comme une «*mesure pompier*».

En août 2012, Uniterre, accompagné d'organisations paysannes suisses allemandes (BZS, NBKS, BBK et BIG-M) rencontrent le comité central de PSL pour lui présenter divers modèles de gestion des quantités élaborés en commun au printemps de cette même année. Le comité écoute poliment mais ne réagit pas sur le moment. En septembre 2012, PSL annonce vouloir faire un sondage auprès de ses membres et mettre en place des groupes de travail. Mais l'assemblée générale de PSL y renonce deux mois plus tard et tourne ainsi le dos à une véritable consultation de sa base sous prétexte qu'il faut attendre la fin des travaux sur PA 2014-17. Quant aux groupes de travail visant à évaluer la faisabilité des modèles proposés par nos organisations c'est là aussi chou blanc... glissé sous le tapis. PA 2014 entre en vigueur mais la consultation n'a toujours pas lieu. En 2013, une nouvelle dynamique est enclenchée par Uniterre et BIG-M au moment de la démission de MM. Gfeller et Rösti; elle demande des Etats généraux du

lait. Mais une fois de plus, la sclérose de PSL tue dans l'oeuf tout processus.

Parallèlement, entre 2012 et 2014, Uniterre présente à de nombreuses reprises la situation suisse à ses collègues européens pour les mettre en garde contre la sortie incontrôlée des quotas. De ces discussions communes émerge le «*Programme de responsabilisation du marché*» qu'EMB propose comme solution à l'UE depuis plus d'un an afin de garantir une gestion souple des volumes à produire afin d'obtenir des prix couvrant les coûts de production.

Nous avons le désagréable sentiment que PSL ne réagit plus à part pour publier des statistiques plus déprimantes les unes que les autres ou pour faire du marketing plus ou moins efficace. Or, au sortir de la première grève du lait, menée par Uniterre et BIG-M, le prix du lait d'industrie avait été relevé à 84 cts/kilo. Aujourd'hui nous avons donc perdu 35% de la valeur de juillet 2008... Que faut-il de plus à une organisation sensée défendre l'ensemble des producteurs de lait pour prendre enfin en compte les propositions que nous avons mises sur la table il y a plus de 5 ans? Nous n'affirmons pas tenir la solution parfaite, nous avons toujours demandé à PSL d'affiner nos propositions. Ce que nous exigeons aujourd'hui c'est que le comité de PSL descende de son strapontin et écoute la base qui à maintes reprises lui a suggéré des solutions pour une reprise du marché et qu'elle arrête de tourner autour du pot, prise au piège de ses structures qui donnent la part belle à l'industrie.

Valentina Hemmeler Maïga

Une commission lait indispensable

Uniterre est connu et reconnu comme organisation qui n'a jamais baissé les bras pour des prix justes. Nous cherchons des producteurs et des productrices de lait pour renforcer la commission lait d'Uniterre qui cherchera à construire les alliances nécessaires à l'atteinte de cet objectif. Seul l'engagement des paysans peut faire la différence. Prière d'appeler le 021 601 74 67.

ÉCHANTILLONS DU RAPPORT AGRICOLE 2015

Opinions de la population

Le chapitre «L'Homme» du nouveau Rapport agricole contient différents thèmes, dont un qui s'appelle «Société – Évaluation de l'agriculture par la population suisse». Ci-dessous, nous vous présentons quatre échantillons issus de la conclusion de cette observation à long terme. Certaines contradictions sont à noter. Par exemple les «aspects régionaux» sont plébiscités alors que «l'occupation décentralisée du territoire», terme technique, se situe au bas de l'échelle des priorités; pourtant l'un ne va pas sans l'autre.



Symboles illustrant le Rapport agricole 2015.

Questions sur l'évolution de l'importance des tâches

Les personnes interrogées en 2015 considèrent que l'agriculture doit principalement être respectueuse du bien-être des animaux et productive. Les tâches relatives à l'approvisionnement en produits de proximité et à un milieu rural où il fait bon vivre ont un peu moins d'importance. La tâche considérée comme la moins importante est celle de contribuer à l'occupation décentralisée du territoire. Entre 2012 et 2015, les aspects régionaux, comme

«l'approvisionnement de proximité», ont sensiblement gagné en importance.

Évolution des avis sur l'utilisation des fonds publics

Les personnes interrogées sont favorables à ce que l'État apporte un soutien financier à l'agriculture pour la réalisation de ses diverses tâches. Selon l'enquête 2015, ce soutien doit encore augmenter. La disposition à allouer une aide étatique est fortement corrélée à l'importance attribuée à la tâche: en 2015, la garde respectueuse des ani-

maux obtient le plus d'avis favorables au soutien, l'occupation décentralisée du territoire le moins.

Contrairement à la question relative à l'importance des tâches, celle concernant le soutien étatique recueille toujours plus d'avis favorables depuis 1996. Cette évolution positive était continue pour certaines tâches. Entre 2012 et 2015, on observe un accroissement notable du soutien pour les tâches à connotation régionale.

Évolution de l'attitude face à l'agriculture suisse

L'encouragement de l'agriculture de montagne est l'aspect qui recueille de loin le plus d'avis positifs, suivi de l'amélioration de la compétitivité et du soutien financier par l'État. En Suisse alémanique, 70 % des personnes interrogées considèrent que les petites exploitations agricoles correspondent le mieux aux conditions qui prévalent en Suisse, alors qu'en Suisse romande, cette opinion n'est partagée que par 40% des participants. En 2015, la moitié des personnes interrogées se sont exprimées contre la proposition d'abandonner une partie des exploitations agricoles au profit d'une meilleure compétitivité de

celles qui restent.

Le soutien financier octroyé par l'État obtient l'approbation d'un nombre croissant de personnes, tandis que toujours moins de personnes soutiennent la proposition selon laquelle l'agriculture est trop coûteuse.

Évolution de la perception du rôle des paysans

La grande majorité des personnes interrogées en 2015 ont une image très positive du comportement des agriculteurs: neuf personnes sur dix sont d'avis que les paysans s'efforcent de produire ce que le consommateur souhaite et deux tiers considèrent qu'ils font plutôt preuve d'innovation.

L'évolution entre 2009 et 2015 montre également une image globalement excellente; les avis sont généralement constants.

Des informations supplémentaires sur le Rapport agricole, des graphiques et des résultats détaillés sont accessibles sur: <http://www.agrarbericht.ch/fr/l-homme/societe/opinions-de-la-population>

Ulrike Minkner

INITIATIVE

Sprint final pour ouvrir la voie: 5, 6 et 28 février

A la conquête du marché!

Ne croyez pas que l'agriculture paysanne fuit le marché. Elle souhaite au contraire lui donner un nouveau visage, celui des prix équitables et de salaires justes. Combien d'argent est avalé par les grands distributeurs et les transformateurs et combien en reste-t-il pour les paysannes et les paysans? A quoi doit ressembler le commerce pour que les personnes actives dans la filière alimentaire gagnent correctement leur vie? Notre initiative souhaite donner une chance à ce nouveau marché en gérant les quantités produites pour répondre aux besoins de la population, en créant plus de transparence dans la filière, en encourageant les filières courtes et en harmonisant les conditions de travail pour les travailleurs agricoles sur le plan national. Si nous voulons conserver une agriculture dynamique en Suisse, nous devons nous engager pour que les conditions sociales soient attractives pour la jeunesse. Avec des salaires horaires variant entre 6.- et 15.-/h pour

les paysans et entre 12 et 15.- pour les employé-e-s avec respectivement des semaines de 70h et de 55h en moyenne, ce n'est pas durable et cela doit changer! La concurrence internationale et la compétitivité ont bon dos! Nous ne pouvons plus accepter ce discours officiel qui sous prétexte de libre marché est prêt à niveler les conditions sociales vers le bas; nous devons impulser un changement de cap.

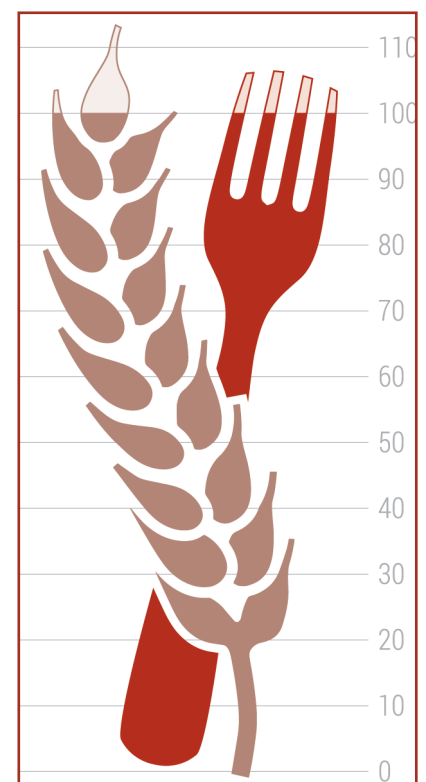
Après la journée d'action du 16 janvier, une nouvelle mobilisation massive se prépare pour le 5/6 février. Près de 20 villes sont d'ores et déjà annoncées en Suisse allemande (Grenchen, Reinach, Wädenswil, Winterthur, Aarau, Bâle, Berne, Dietikon, Frick, Gelterkinden, Liestal, Lucerne, Olten, Rheinfelden, Soleure, St Gall, Zurich-Altstetten) et la Suisse romande s'organise en ce moment (annoncées déjà, Yverdon, Nyon, Morges Genève et Sion). Le 28.02, mobilisons-nous aussi devant les locaux de votes pour récolter les derniers parages.

SIGNATURES AU 20.01.2016

98'000 reçues
58'000 validées
9'000 nulles
31'000 en cours de validation
Objectif: 130'000 récoltées pour fin février!
MERCI

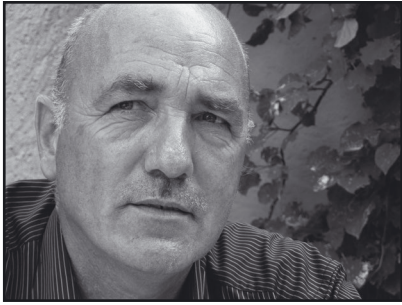
CONTACTS INITIATIVE

Salvatore Pittà
coordinateur romand
079 904 63 74
s.pitta@uniterre.ch
Mireille Clavien
021 601 74 67
m.clavien@uniterre.ch
Bureau Uniterre
021 601 74 67



VOTATIONS

«On ne joue pas avec la nourriture»



En tant que paysan, je vis au quotidien avec la nature. Sur mon exploitation agricole, je dois vivre avec les aléas climatiques, la sécheresse, la pluie, la canicule ou le froid et tenir compte de la santé de mon bétail. Aucune année n'est identique à la précédente et les décisions que je prends aujourd'hui ne seront suivies d'effets que quelques années après. Ainsi vouloir fondre l'agriculture dans un modèle ultralibéral qui cherche à générer du profit immédiat grâce aux incertitudes du marché et en quelques «click de souris» est complètement hors sujet. Nous avons besoin d'une certaine stabilité ou tout au moins de ne pas augmenter artificiellement les incertitudes «naturelles».

Il est vrai que les «marchés à terme» existent depuis longtemps dans le secteur. Mais ceux-ci se concluaient essentiellement entre gens du terrain (agriculteurs et acheteur de céréales comme les moulins par exemple) pour éviter les trop grosses fluctuations de prix et couvrir les risques liés aux incertitudes des récoltes. Ce type de contrat n'est d'ailleurs par remis en cause par l'initiative. Aujourd'hui le

secteur agroalimentaire a été envahi par des boursicoteurs qui ne savent absolument pas à quoi ressemblent un épi de maïs ou une graine de soja. Ce qui les intéresse, c'est de faire de l'argent, que ce soit avec des céréales, de l'immobilier, des nouvelles technologies, peu importe. Cela en devient complètement artificiel puisque ils échangent virtuellement largement plus que la production réelle. Si nous prenons le cas du blé et de la bourse de Chicago, alors qu'en 1998, environ 30% des échanges étaient l'œuvre des spéculateurs, ce taux est passé 10 ans après, en pleine crise alimentaire à 75%.

Les conséquences sont une fluctuation croissante des prix de nos produits ou de nos aliments pour le bétail par exemple. Ce n'est pas une vision souhaitable pour notre filière alimentaire: le profit indécent des intermédiaires au détriment des intérêts des paysans et des consommateurs. Les grands trusts qui font de la spéculation sur les matières premières ont en main un pouvoir de vie ou de mort sur ceux qui n'ont pas les moyens de se payer leur survie journalière. Cela me paraît amoral et peut être assimilé à un crime contre l'humanité. Si la spéculation n'est pas la seule cause de la faim dans le monde, elle y contribue de manière substantielle. Elle fait partie des facteurs qui ont aggravé la crise alimentaire mondiale de 2007 et 2008 avec ses nombreuses émeutes de la faim dans plus de 40 pays et lors de laquelle nous avons atteint le chiffre honteux du milliard de personnes

souffrant de la faim dans le monde. Une étude de l'EPFZ estime que 60% de la fluctuation des prix s'explique par la spéculation et non pour des raisons objectives (manque ou surplus réel sur le marché).

Si nous ne pouvons pas agir sur la pluie ou la canicule, nous pouvons par contre le faire sur la bourse. Alors pourquoi devrions nous demeurer complices de ces actes? Par ce que nous serions parmi les premiers? Nous devons, sur un sujet qui concerne les droits humains et la nourriture -essentielle à la vie de chacun d'entre nous- faire preuve de courage et non attendre que les réglementations nous soient par la suite imposées de l'extérieur. Notre système de démocratie directe est au service du peuple pour faire des propositions visant à corriger une situation. Je fais confiance aux juristes fédéraux pour développer les lois d'application pour la suite.

Et en ce qui concerne les pertes d'emplois brandies comme un épouvantail par les opposants à ce texte, rappelons que l'agriculture perd 3 exploitations par jour et qu'en 30 ans, notre secteur a perdu 50% de ses emplois passant de 300'000 à 150'000. Etonnant que ces détracteurs ne s'en émeuvent pas particulièrement et qu'au contraire ils estiment que cela fait partie de l'évolution structurelle naturelle. Pour nous paysans, il faut rappeler le bon sens: on ne joue pas avec la nourriture; ni dans l'assiette du repas familial, ni en bourse. En Suisse aussi, les paysans

souffrent du manque de transparence sur les marchés agroalimentaires. Alors l'argument des opposants à l'initiative que le contrôle de ces échanges financiers serait couteux ne me convainc pas. La moindre des choses de la part d'un Etat et d'une démocratie, c'est d'exiger de la transparence non de chercher à la réduire. Pourquoi impose-t-on aux paysans des contrôles réguliers et une pratique du «livre ouvert» au quotidien pour l'administration et les labels et n'exige-t-on pas la même chose de la finance?

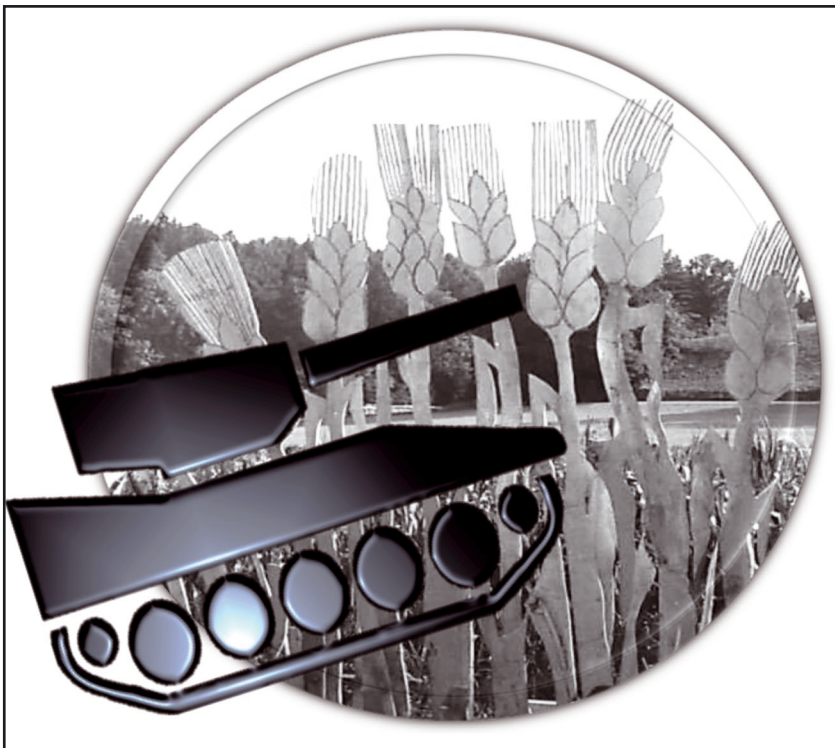
L'alimentation doit redevenir l'affaire des citoyens, des paysans, des consommateurs et non être l'objet de l'appétit vil d'un boursicoteur qui reste assis devant son écran sans se «salir» les mains avec notre terre nourricière. Voire pire, laisser des modèles mathématiques informatisés prendre le pouvoir sur notre alimentation.

Charles-Bernard Bolay, paysan à Genolier, Président d'Uniterre

«Cultiver la nourriture est un acte sacré, produire à des prix équitables une exigence non-négociable, s'attacher est un des plus beaux actes des humains. La fête des récoltes une joie possible si les denrées alimentaires sont gérées avec justice. La Suisse qui connaît aussi ses problèmes agricoles devrait montrer l'exemple. Je vote pour cette initiative.»

*Pasteur réformé à Fribourg
Martin Burkhard*

En char d'assaut dans un champ de blé



C'est parce qu'il ne voulait pas attendre au feu rouge que le colonel avec le char d'assaut a quitté la route et traversé un champ de blé fraîchement ensemencé. Il fallait faire des manœuvres et vaincre un ennemi imaginaire provenant de l'Est. Plus tard, en tenant lieu d'excuse: «Le paysan va se faire rembourser par la Confédération».

Dans un autre document, j'ai lu que des paysans russes avaient refusé de se cacher dans un champ de céréales pour attaquer l'ennemi. Ils connaissaient parfaitement les conséquences d'une désobéissance, mais le pain, c'était sacré.

Aujourd'hui, quand je lis dans la Bauernzeitung ce que nos «colonels» conseillent aux jeunes agriculteurs, j'ai mal au cœur. C'est l'ancien hymne à l'entrepreneuriat, réfuté depuis longtemps par la pratique et par le Rapport sur l'agriculture mondiale: il faudrait oublier le concept de ferme agricole et «diriger son entreprise», c'est-à-dire en concurrence directe avec ses voisins,

de façon efficace, innovatrice et axée exclusivement sur le profit. Tout ce qui dévie de ce modèle ne serait qu'un passe-temps ridicule.

Lorsqu'on arrête, et ne serait-ce qu'une seule seconde, de contempler son nombril, on voit la concurrence, la guerre et la terreur. Des spécialistes affirment que nos jeunes sont également fascinés par le pouvoir, la passion, des sentiments nobles et des idéaux. Qu'ils seraient même prêts à risquer leur vie au service de ces desseins! Le monde est fou.

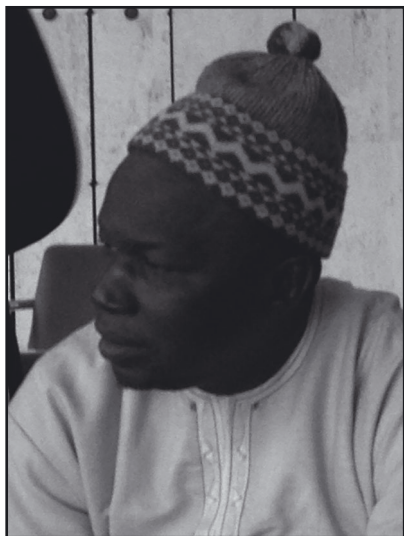
Cela vaudrait certainement la peine de reconquérir notre fierté paysanne: exiger le respect pour notre profession, arrêter de travailler comme des forçats pour rien, coopérer avec ceux et celles qui ont besoin de notre nourriture, arrêter la manœuvre et se déplacer dans le sens de la souveraineté alimentaire: retransformer les champs de blé en champs de blé.

Jakob Alt

ICI ET LÀ BAS

La culture du mil mise en péril par les importations au Sénégal

Nous avons choisi de vous faire partager deux histoires de vie de paysans sénégalais. L'un est resté dans son pays et est actif au sein d'organisations paysannes sur le plan national comme international. Le second a migré, il y a longtemps déjà et travaille aujourd'hui dans les champs en Suisse; il participe régulièrement aux activités d'Uniterre. Une preuve par l'exemple que nos destins sont liés.



Ndiakhate Fall est exploitant familial dans la région de Thiès au Sénégal. Aujourd'hui, 80% des produits horticoles du pays, 20% de l'arachide et 30% du mil sont cultivés dans cette région par ailleurs touristique.

Ndiakhate est actif au sein du CNCR (commission nationale de concertation des ruraux), organisation sénégalaise membre de La Via Campesina et représente la région Afrique 2 au comité de coordination international de La Via Campesina. Il est venu à plusieurs reprises à Genève pour défendre le projet d'une déclaration internationale de l'ONU sur les droits des paysans.

Que produisez-vous?

Sur 15 à 17 hectares je cultive de l'arachide, du niébé et du mil. J'éleve aussi 8 bœufs et 15 ovins. Le mil est la base alimentaire du Sénégal; par-

ticulièrement en milieu rural. C'est un produit culturellement symbolique qui est utilisé pour célébrer les naissances, les mariages ou les cérémonies funèbres. Il peut être vendu à l'état brut ou décortiqué en brisure, farine, granulé ou couscous. Après la récolte, je conserve les quantités nécessaires à la consommation familiale et le reste est vendu. La vente se fait au coup par coup sur les marchés hebdomadaires, en fonction des liquidités nécessaires. Je ne vends jamais le tout au moment de la récolte, car les prix sont très bas. Les commerçants sont peu nombreux et s'accordent en général sur les prix. Nous, paysans, nous sommes plus nombreux et n'arrivons pas à obtenir un bon prix. Toute la vente est informelle, il n'y a pas circuit officiel et les prix fluctuent en fonction de l'offre et de la demande des grandes villes.

Les organisations paysannes cherchent-elles à structurer la vente?

Nous avons mis en place un système d'achat et stockage auprès de nos producteurs pour prévenir la période de soudure (entre la fin des réserves et la prochaine récolte). Nous achetons à nos membres à un prix rémunérateur, plus élevé que le marché, et nous stockons. Quand le prix du marché se reprend, nous revendons moins cher à la population de la zone que le prix du marché; les bénéfices réalisés permettent de faire des ristournes aux producteurs qui nous ont vendu leur récolte. Cela évite qu'ils bradent leur production à bas prix.

Quels produits fait-on à base de mil?

Nous faisons du couscous, des bouillies, des galettes, des beignets et nous cherchons à développer des produits pour les substituer au riz importé avec notamment la vulgarisation du dugubu jenn (mil au poisson).

Estimez-vous que les importations freinent votre production?

Indéniablement! Les produits comme le maïs argentin, le blé européen ou le riz thaïlandais arrivent à très bas prix. Ils concurrencent le mil, mais aussi notre riz local qui est de très bonne qualité, mais environ 15 % plus cher. De plus, le riz local est moins bien distribué que le riz importé, car les commerçants font moins de marge et ne s'y intéressent guère. Certains producteurs ont fortement réduit les surfaces cultivées de mil pour se limiter tout juste à la satisfaction des besoins en céréales de la famille. La sécurité alimentaire de la population rurale est fortement atteinte par cette concurrence déloyale. Le blé importé à bas prix a permis au pain industriel d'envahir nos marchés et nos villages les plus reculés et à concurrencer la bouillie de mil au petit déjeuner. C'est pourquoi nous cherchons à développer un pain traditionnel qui comporterait au moins 50% de farine de mil.

Quelles seraient vos exigences?

Il faut tout mettre en œuvre pour favoriser la production et la consommation locale. Pour l'oignon, le gouvernement a décidé de bloquer les importations au moment de la production indigène. Au début, les importations étaient bloquées pendant 3 mois, puis pendant six mois,

car nos producteurs ont pu trouver un marché rémunérateur et la production nationale a connu une forte hausse. Ainsi, j'estime que nous pourrions rapidement atteindre l'autosuffisance pour autant que les frontières jouent leur rôle. Ceci est également valable pour le riz. Deuxièmement, il faut que l'État accompagne les producteurs pour vulgariser les techniques permettant d'augmenter la productivité (utilisation d'engrais organiques ou de petite mécanisation, accès aux crédits acceptables) et que nous puissions mettre en place des circuits de commercialisation pour obtenir des prix rémunérateurs. Dans le cas du mil, de bonnes techniques et un marché juste permettent d'augmenter la productivité de près de 50%. Enfin, il faut que la population soit sensibilisée à l'origine des produits et aux questions sanitaires; l'État doit effectuer des contrôles qualité sur les importations.

Les produits transformés vous font-ils également du tort?

Bien sûr! Alors que nous avons de petites unités de transformation dans les villages qui permettaient de créer des emplois ruraux et valoriser nos produits, celles-ci ont été concurrencées par l'arrivée massive de biscuits européens en tout genre, de farine précuite ou autres concentrés permettant de faire des jus. Les consommateurs ont ainsi délaissé nos fruits et produits locaux ou nos beignets de mil pour manger des biscottes de mauvaise qualité nutritionnelle.

*Propos recueillis par
Valentina Hemmeler Maïga*



La région de Niayes propice aux cultures maraîchères. Photo: Anne Gueye Girardet

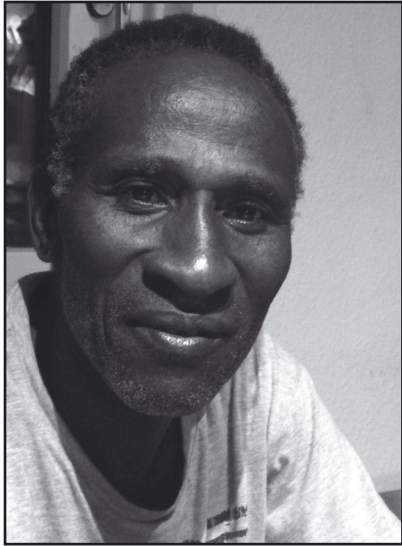


Foire-échanges de semences de mil à Djimini au Sénégal.

ICI ET LÀ BAS

Parcours (a)typique d'un migrant; des terres sénégalaises aux champs genevois

Daouda Thiaw est originaire de la région du «cap vert», longue bande côtière qui s'étend entre Dakar et St Louis. C'est la zone maraîchère du Sénégal. Le climat tempéré par les vents marins est idéal pour cette production. C'est dans cette zone qu'il a fait ses premiers pas en maraîchage avant d'entamer un long chemin qui l'a ramené à la production.



Daouda, quel est votre parcours?

J'avais 20 ans quand j'ai quitté le Sénégal pour la France pour étudier. J'ai passé un examen pour entrer à l'université en math et sciences de la nature. À côté je travaillais comme réceptionniste de nuit dans un hôtel. En 1985 j'ai fait l'erreur de demander la transformation de mon permis d'étudiant en permis de travail. C'était les années Pasqua et les galères ont commencé. J'ai été viré de mon travail, mes patrons ont eu une amende. J'ai fait plein de petits boulots puis j'ai entendu une émission sur le GRDR une ONG «migration citoyenneté développement» qui proposait des soutiens aux migrants. Je leur ai dit que je voulais une formation dans le

domaine de la terre. Une partie a eu lieu en France, et l'autre au Sénégal.

Je suis rentré au pays et c'est là que j'ai connu l'équipe des Jardins de Cocagne de Genève qui y avait des projets. Je devais faire un stage de six mois à Genève. Mais en 1992, alors que je m'étais lancé dans mon projet de maraîchage, pépinière et poulets, j'ai eu un conflit familial. Mon bras a été brisé et mal remis. On m'a alors opéré et le bras s'est gravement infecté. Les amis du GRDR m'ont évacué sur la France où j'ai été soigné pour une infection et réopéré. C'est depuis là que j'ai pu rejoindre mon stage à Genève, qui a duré un peu plus longtemps en raison de ma convalescence.

Pendant 10 ans, je me suis fortement impliqué dans mon projet agricole au Sénégal; j'avais la volonté de passer à un mode agricole un peu plus rationnel, je faisais mes comptes, je décalais mes productions pour ne pas arriver en même temps que tout le monde sur le marché. Quand ce n'était pas possible ou qu'il manquait de pluie, je faisais de la pépinière. Je gérais mes ventes en livrant les grosses commandes et en recevant les petits clients sur mes champs. Je consacrais quelques heures par semaine à la vulgarisation des techniques que j'avais apprises car la plupart des maraîchers n'avaient aucune formation agricole.

Pourquoi êtes-vous parti?

En 2002, je suis retourné à Genève pour une formation complémentaire de deux mois. Une semaine avant mon retour, j'ai appelé au pays et on m'a appris que les terres que j'exploitais m'avaient été retirées par mon oncle. Pendant mon absence, des rumeurs avaient circulé et mon oncle avait alors pris la décision de briser mon rêve. Mes affaires avaient été débarrassées. Je n'avais plus rien; dans la zone les terrains ont été vendus pour construire... en zone inondable. Mon franc parlé, mes projets, ne plaisaient pas. La famille me disait : «tu as quitté le pays pour aller en France, tu reviens pour être paysan, c'est dégradant!».

J'ai «pété un câble». J'ai quitté Genève, je suis allé à Marseille en train. Là un ami m'a dit d'aller en Italie, car il y avait la loi de régularisation générale. J'ai «atterri» en Sicile. Comme beaucoup d'autres j'ai déboursé 1500.- pour que la mafia locale dépose mes dossiers de régularisation en faisant valoir le travail que j'effectuais. Mais nos employeurs n'avaient jamais payé les taxes. L'intermédiaire a empoché l'argent et le dossier est resté en rade. La police nous a pincés sur la route lors des récoltes d'oranges. Des organisations de défense de migrants ont fait éclater l'histoire. Mais j'ai dû attendre trois ans pour finalement obtenir mes papiers. J'ai travaillé comme aide à domicile, comme marchand ambulant, dans la récolte des oranges et des mandarines et dans les

vendanges en Sicile et en Calabre. Et puis j'ai fondé une famille ayant décidé que je ne retournerais pas au Sénégal. J'ai trois filles entre 3 et 10 ans.

Vous travaillez alors en Sicile?

En fait, je voulais être paysan. Ma belle famille m'a fortement déconseillé d'acheter du terrain ou d'investir dans ce secteur en Sicile, à cause de la mafia. Je travaillais dans une salle de jeux quand Reto Cadotsch des Jardins de Cocagne m'a rendu visite en 2012 et m'a suggéré de venir travailler à Genève comme saisonnier. Je travaille en gros 5 mois par an en Suisse, 2 dans l'arboriculture et 3 dans le maraîchage. Avec cela et l'emploi de mon épouse en Sicile nous nous en sortons. Mais nous aimerions quitter la Sicile, nous cherchons une région en Italie qui puisse nous convenir. Avec un peu de chance, je pourrais alors investir et louer ou acheter un peu de terres pour faire de l'arboriculture par exemple.

C'est un parcours chaotique?

C'est le prix de la liberté. Je dois dire que j'ai été chanceux, j'ai croisé les bonnes personnes. Je suis toujours resté en contact avec eux, je n'ai pas failli dans l'amitié.

*Propos recueillis par
Valentina Hemmeler Maïga*



Avec Uniterre Genève devant l'ONU pour soutenir la déclaration sur les droits paysans.



Daouda sur une exploitation genevoise se préparant à faire des conserves.

PERSPECTIVES

Libre-échange agricole: libération ou condamnation?

Depuis un quart de siècle au moins, le libre-échange des marchandises est élevé au rang de dogme. La protection à la frontière est devenue un tabou. Le mot protectionnisme est déprécié et la volonté de réguler aux frontières perçue comme rétrograde. Pourtant, il serait bon de tirer le bilan de ces dernières décennies afin de voir à qui profite le libre-échange: au plus grand nombre ou à une poignée d'actionnaires?

Au lieu de favoriser une variété d'échanges commerciaux régionaux florissants et de qualité, répondant aux besoins des populations, la logique économique basée sur la dérégulation a imposé un phénomène général de concentration - essentiellement dans les mains des entreprises transnationales - de la production, de la transformation et de la commercialisation. A ce jour, c'est une petite centaine d'entreprises transnationales qui détiennent les clés du système alimentaire mondial. Afin de répondre aux demandes pressantes de ces dernières qui cherchent à augmenter leurs bénéfices et leur pouvoir sur le marché -et après les diverses pannes de l'OMC-, sont apparus une quantité phénoménale d'accords bilatéraux de libre-échange. Les mécanismes de protection des investissements, la dérégulation du commerce et de la production et l'abandon de critères sociaux et sanitaires comme c'est le cas dans les accords comme le TTIP, TPP, CETA, TISA et les APEs ne peuvent être que profitables aux multinationales et nuire aux agricultures paysannes comme aux populations.

Ces pratiques ont favorisé des systèmes «hors-sol» de production industrielle, destinés essentiellement à l'exportation, implantés là où les

normes environnementales et sociales sont les plus basses. Elles ont détruit les agricultures paysannes car la norme est devenue le prix mondial, calculé de manière artificielle sur la «valeur» de 10% de surplus de production circulant à travers la planète. Pourtant, ces surplus sont exportés à l'aide de subventions à l'exportation qui tirent artificiellement les prix vers le bas.

En quelques décennies, nous avons abandonnés nos systèmes agricoles diversifiés pour nous orienter vers un système alimentaire low-cost qui n'a aucune durabilité puisqu'il est basé sur le dumping social et environnemental, sur des transports inutiles, sur une consommation excessive d'énergie et sur le gaspillage de près de la moitié des denrées alimentaires produites. Partout, les familles paysannes paient les conséquences de cette guerre des prix. Les revenus fondent, les familles doivent abandonner leur métier et trouver un emploi salarié, quand c'est possible, dans les entreprises transnationales qui les ont pour la plupart du temps poussées à la ruine. En Suisse, trois exploitations paysannes disparaissent par jour, en Europe c'est une toute les trois minutes. Parallèlement, les entreprises transnationales ont vu leurs bénéfices bondir lors des crises alimentaires de

2007 et 2009 où nous avons atteint le chiffre criminel de 1 milliard de personnes souffrant de la faim. Indéniablement, le libre échange ne libère pas les peuples, ils les condamnent à la dépendance.

Valentina Hemmeler Maïga

AG Uniterre

L'Assemblée générale d'Uniterre est prévue pour le 22 avril 2016.

Merci de réserver la date!

Place d'apprentissage recherchée

Je m'appelle Jonas, je suis un nouveau membre d'Uniterre originaire de Nidwald qui cherche une place d'apprentissage sur une ferme si possible bio avec l'esprit d'Uniterre. C'est pour réaliser ma deuxième année d'apprentissage dès août 2016. Ce sera la première fois où je serai en Romandie. Merci de votre réponse jusqu'au 30 mars 2016.

Jonas Zihlmann - 079 832 02 55 - jonas.zihlmann@hotmail.com

CONTACTS SECTIONS

Neuchâtel
Philippe Reichenbach
079 640 89 63

Genève
Rudi Berli
078 707 78 83

Fribourg
Stéphane Mauron
026 655 16 27

Vaud
André Muller
021 652 75 50

Jura
021 601 74 67

Chablais
Pierre Moreillon
024 499 21 17

50ct/litre de lait pour le paysan: **SCANDALE!**

EXIGEONS:

1.-/litre de lait
pour les
paysans



commerce équitable
pour les
consommateurs

HALTE AU DUMPING!



Uniterre utilise les logiciels Crésus. Et vous ? Maintenant avec plan comptable pour l'agriculture !
Crésus Comptabilité, Crésus Salaires et Crésus Facturation : le trio gagnant

www.cresus.ch



www.uniterre.ch

Responsable du journal:
Valentina Hemmeler Maïga v.hemmeler@uniterre.ch

Imprimerie, annonces:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs, 1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26

Secrétariat du syndicat:
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.
Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75,
Courriel: info@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse:
Claude Mudry, Bellevaux 50, 2518 Nods, 079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch
Cotisations annuelles Paysan: Fr. 200.-
Sympathisant: Fr. 150.- **Soutien:** Fr. 400.-
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre No 28496.55, 1564 Domdidier

Commission «par l de lait, 1.- pour le paysan»:
Nicolas Bezençon, 021 601 74 67, lait@uniterre.ch
Commission grandes cultures et viande:
Nicolas Bezençon, gcvianne@uniterre.ch

Commission internationale Uniterre:
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève
Tél. 078 707 78 83, ciu@uniterre.ch
Coordination Européenne Via Campesina:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Commission vente directe:
Nicolas Bezençon, n.bezencon@uniterre.ch
Commission jeunes-accès à la terre:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Président: Charles-Bernard Bolay charles-bernard@bluewin.ch
079 409 14 42